



# Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 17 JANVIER 2024 - N° 1270 - 54<sup>e</sup> ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

## Fausse profonde

Le 17 octobre 2023, une loi était votée pour lutter contre les *deepfakes* (informations mensongères fabriquées par intelligence artificielle), reconnues comme dangereuses pour la démocratie. Mais la tentation était trop forte et nos politiciens n'ont pas résisté trois mois. Loïc Signor, porte-parole de Renaissance et le premier à craquer, a publié le 31 décembre une vidéo truquée où Marine Le Pen s'exprime en russe lors de la présentation de ses vœux.

On pourrait en rire, d'autant que cette fausse vidéo n'est finalement pas plus invraisemblable que celles, authentiques, de Macron disant « *Qui aurait pu prévoir la crise climatique ?* », ou de Valérie Pécresse signalant que les tickets de métro gratuits émis pour les Jeux olympiques coûteront quatre euros.

Mais on aurait tort. La communication et l'usage constant d'éléments de langage sont devenus l'essentiel de l'activité gouvernementale, avec la construction immodérée de nouveaux comités-*ceci* ou conventions-*cela*, à la seule fin de ne rien faire. Ajoutons-y un nouveau Premier ministre choisi pour ses qualités de « *communiquant* » : nous vivons bien une époque où seule la « *magie* » du verbe compte. Et puisque les membres de la majorité eux-mêmes ont été les premiers à rompre la digue construite par l'État, aucune parole officielle n'est plus crédible. Or un régime démocratique ne se justifie que par la confiance que les citoyens accordent à leurs représentants. Le nôtre s'est définitivement déconsidéré aux yeux de tous.



Flickr, PHOTO: PIERRE-ALAIN DORANGE.

## La France sous l'eau

Les inondations catastrophiques qui viennent d'affecter l'ouest et le nord du pays sont à l'image d'un État qui ne sait pas anticiper et qui ne veut pas planifier.

Dans le nord de la France, les dégâts provoqués par les inondations suscitent de vives polémiques. On incrimine le réchauffement climatique mais comme s'il s'agissait d'une fatalité alors qu'il s'agit d'un phénomène depuis longtemps établi, dont il est possible de parer certains effets. On accuse aussi les maires et les préfets d'avoir permis l'artificialisation des sols et la construction

de logements dans des zones inondables. Mais les accusés soulignent la lourdeur des contraintes administratives et la pauvreté des moyens financiers qui empêchent l'entretien des digues, des fossés, des canaux, des étangs qui régularisent l'écoulement des eaux. Gouverner, ce n'est pas seulement prévoir. Il faudrait planifier. L'article de Frédéric Aimard en page 2.

## Le fait chinois

La Chine a survécu à la Horde, à l'Empire et à la République. Elle nous survivra.

Nationaliste ou communiste, le fait chinois s'impose à tous. Le général de Gaulle avait reconnu la Chine parce qu'elle était devenue une puissance nucléaire. En développant ses capacités nucléaires, elle a ensuite cherché à engager avec les États-Unis la discussion sur le désarmement.

L'invasion de l'Ukraine a suspendu ses plans. Mais la

Chine continue de conforter ses positions et d'étendre son influence. Elle guette le moment favorable qui lui permettra d'engager le dialogue avec les États-Unis, qui implique la marginalisation de la Russie. Des accords de désarmement sont nécessaires. Un dialogue stratégique plus encore. L'article d'Yves La Marck en page 7.

### Dans ce numéro :

Page 4 : L'urbanisme malade de la spéculation immobilière.

Page 5 : Les politiques et les séries télévisées.

Page 10 : L'Autriche antinazie.

Page 11 : La culture, la France et l'universel.

Page 12 : Raisons et déraison complotistes.

Page 14 : Résistance royaliste : Agnès de La Barre de Nanteuil.

Page 16 : Éditorial. Gabriel Attal, produit standard.

## La pluie : don du ciel ou calamité ?

Qu'il pleuve ou qu'il neige, qu'il fasse très froid ou bien qu'il fasse très chaud, l'homme doit s'adapter aux caprices de la nature. Mais rien ne lui interdit de se préparer sérieusement aux conséquences de ces aléas parfois dangereux pour sa santé ou sa prospérité, et il doit pouvoir compter sur les autorités politiques pour l'aider à en tirer éventuellement parti.

Les rois anciens des contrées lointaines étaient censés faire le lien entre le ciel et la terre. Les ethnologues ont recueilli les échos de ces civilisations où, quand la récolte n'était pas bonne, parce qu'il y avait eu trop ou pas assez d'eau, on sacrifiait cruellement le chef. Cela arriva en Asie ou en Afrique et n'était probablement pas si loin des mentalités de nos ancêtres européens.

En des temps plus rationnels on moqua le président Mac Mahon parce que, face à la crue de la Garonne, un certain 23 juin 1875, il n'aurait su que s'exclamer : « *Que d'eau ! Que d'eau !* ». Ses détracteurs incriminaient moins son incapacité à agir sur les éléments que sa nullité oratoire. Toujours est-il qu'après cette crue on prit de nouvelles dispositions réglementaires pour un urbanisme tenant mieux compte des risques que font courir les catastrophes naturelles.

Dans le nord de la France aujourd'hui, l'eau tombée du ciel cause de nombreux dégâts. Le réchauffement climatique est incriminé, qui rendrait les pluies moins prévisibles. On vient d'en parler à Dubaï lors de la Cop 28. Dans le Pas-de-Calais, maires et préfets sont accusés d'avoir laissé artificialiser les sols, construire des lotissements dans des endroits inondables.

Mais les « coupables » expliquent que la lourdeur des contraintes administratives et le manque de moyens financiers interdisent d'entretenir les digues, les fossés, les canaux, les étangs... qui permettent de réguler les écoulements. Comme d'autres pointent le manque d'entretien des routes, des ponts, des égouts et des stations d'épuration, qui aggravent les conséquences de ces catastrophes.

Au Japon, quand un séisme de force 7,5 survient, on n'incrimine pas la responsabilité humaine, mais on se félicite d'avoir su en prévenir les effets mortels par des constructions antisismiques ou une



WIKIPEDIA, PHOTO : LAMICO.

Inondations dans le Pas-de-Calais. Aucune leçon n'a été tirée des précédentes catastrophes.

bonne gestion des alertes à la population. On peut discuter de la responsabilité des faibles hommes face à une Nature qui sera toujours plus forte qu'eux. Mais on ne peut excuser la mauvaise gestion des conséquences. L'argent public, dépensé inutilement dans des fêtes dispendieuses, des aménagements ostentatoires, la mauvaise gestion des ressources humaines, industrielles ou agricoles, voire la corruption, ne peut servir aux investissements de sécurité ou à l'indemnisation correcte des victimes. Écoutez les commerçants ou les agriculteurs frappés pour la deuxième fois en deux mois par de tels dé-

gâts des eaux et qui constatent que l'État ne fait presque rien pour eux et que les compagnies d'assurances baissent les bras. De nombreux particuliers ou entrepreneurs risquent en effet de voir leur contrat résilié. Des centaines de communes n'ont d'ailleurs déjà plus aucun assureur, ce qui est injuste et dangereux (on avait vu ce phénomène se développer après les récentes émeutes urbaines sans que la mission d'information nommée par le gouvernement n'ait, semble-t-il, encore trouvé de solution).

Cette eau qui tombe du ciel est pourtant aussi une richesse incroyable, que l'on laisse filer entre nos mains. Alors qu'elle

pourrait permettre d'atténuer les temps de sécheresse que l'on annonce, faciliter des équipements hydroélectriques, etc. Mais, parfois tétanisés par la violence de certains écolo-gauchistes, prêts à mourir pour interdire une retenue d'eau ou une « méga-bassine », ou tout simplement insouciant du bien commun ou incompetents, nos chefs semblent incapables de prendre la mesure de leurs responsabilités. On les sacrifiera, symboliquement, lors de prochaines élections. Mais on n'a pas fini de boire jusqu'à la lie la coupe des mauvaises politiques et de la mauvaise gestion des risques naturels. ■

FRÉDÉRIC AIMARD.

### Sur le mur de Jean Chouan

APRÈS « QUI AURAIT PU PRÉVOIR LA CRISE CLIMATIQUE », VOILÀ « QUI AURAIT PU PRÉVOIR QU'IL FASSE CHAUD EN ÉTÉ ET FROID EN HIVER » !

BIEN SÛR, COMME L'ÉTAT N'ENTRETIENT PLUS LES INFRASTRUCTURES, ÇA NAÏVE PAS À RÉDUIRE LES RISQUES D'INCENDIE OU D'INONDATIONS

C'EST QUÉ POUR NOTRE GOUVERNEMENT, LE FUTUR LOINTAIN C'EST LA SEMAINE PROCHAÎNE, ALORS INVESTIR POUR LES DIX ANS QUI VIENNENT, C'EST DE LA SCIENCE-FICTION !

EH BEN, MOI JE NE SAIS PAS CE QUE NOUS PRÉPARE LA MÉTÉO POUR 2024, MAIS JE PEUX VOUS DIRE QUE LE TEMPS EST À L'ORAGE EN FRANCE.



**L'exemple des huîtres**

Les producteurs d'huîtres des littoraux atlantique et de la Manche se seraient bien passés d'une crise en pleine période de fêtes. Après la Normandie (Calvados et Manche) et la Gironde, c'est la Vendée qui est concernée par une interdiction de commercialisation des huîtres. La mesure court jusqu'au 28 janvier, les premiers arrêtés sur la question ayant été pris le 29 décembre.

Les ostréiculteurs mettent en cause un assainissement défectueux des eaux usées qui contaminerait leur production. C'est le dérèglement climatique qui a affecté le bon fonctionnement de stations d'épuration pas dimensionnées, en certains endroits, pour supporter la pluviométrie galopante de ces derniers mois.

Le norovirus responsable de la gastro-entérite chez les humains est difficilement détectable au sein des parcs à huîtres et survit au lavage des coquillages. Les producteurs et les consommateurs ne peuvent que prendre leur mal en patience ou se tourner vers les nombreuses régions de production pour l'instant encore épargnées par l'épidémie, de la Bretagne à la Corse en passant par le Languedoc et la Charente-Maritime. ■

JÉRÔME BESNARD.

**Un sentiment d'irrationalité**

**Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes, a différé la publication d'un rapport traitant de la lutte contre l'immigration irrégulière.**

Publié début janvier, ce rapport de la Cour des comptes aurait dû l'être le 13 décembre, deux jours après l'adoption de la motion de rejet préalable par les députés, et quatre jours avant la réunion de la commission mixte paritaire.

L'ancien vice-président de la Commission européenne a expliqué ce choix : « *C'est une initiative que j'ai prise personnellement... Comme nous étions dans une crise politique, dans un moment où les arguments rationnels se faisaient peu entendre, je n'ai pas voulu que ce rapport soit déformé, utilisé, ni interférer avec un vote sous pression du Parlement* ».

Ce rapport fait état d'« une efficacité incertaine » de la politique de lutte contre l'immigration irrégulière : alors qu'en 2022, 134 280 obligations de quitter le territoire français (OQTF) ont été prononcées, seulement 11 406 personnes ont été expulsées (dont 7 214 « éloignements forcés ») : « *Ce découplage entre le nombre de mesures d'éloignement prononcées et leur exécution effec-*



Pierre Moscovici. Il « assume complètement » le report de la publication du rapport sur l'immigration.

WIKIPEDIA, PHOTO : COMMISSION EUROPÉENNE.

*tive démontre les difficultés de l'État à faire appliquer ses décisions* ». Plus loin, il souligne que « *seule une petite minorité – autour de 10 % – des OQTF est exécutée* » avant de continuer : « *Cela nuit au caractère dissuasif de la mesure d'éloignement et semble attester l'idée, aux yeux du grand public, d'une politique publique inefficace [...]* ».

Plutôt que de nous lancer dans un procès d'intention quant à des calculs de politique politicienne, il nous semble plus pertinent d'indiquer une des raisons qu'il y avait de faire

le choix inverse, en précisant toutefois que la date de publication d'un rapport est une prérogative du Premier président de la Cour des comptes et qu'il est déjà arrivé que la publication d'un rapport soit repoussée pour ne pas peser sur un vote ou sur une élection.

En effet, l'article 47-2 de la Constitution dispose que la Cour des comptes assiste le Parlement dans le contrôle de l'action du gouvernement et contribue, par ses rapports publics, à l'information des citoyens. Or, la politique de lutte contre l'immigration irrégulière repose à la fois sur un cadre légal (parties législative et réglementaire du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) et sur la pratique administrative. Il va donc de soi que les observations de la Cour portant sur ce cadre légal et cette organisation administrative ne pouvaient qu'intéresser le Parlement, soit au titre de sa mission générale de contrôle de l'action de l'exécutif, soit au titre de son activité législative et notamment celle en cours !

Il nous semble que le texte constitutionnel doit l'emporter sur ce qu'on croit percevoir d'un débat parlementaire, aussi passionné et intense soit-il... ■

LOIC DE BENTZMANN.

**La politique au crible**

■ **Dicunt enim et non faciunt.** – Le discours prononcé le 5 janvier par Emmanuel Macron en hommage à Jacques Delors en a étonné plus d'un. Si l'on n'a pas échappé à une litanie d'éloges convenus (« *grand Français* », « *honnête homme européen* », etc.), on s'attendait moins aux passages sur les vertus politiques de l'ancien président de la Commission européenne – talent de négociateur, sens du compromis, souci de réconcilier – que le chef de l'État a non seulement glorifiées mais qu'il a fait siennes ! Tous ceux qui viennent de subir sept ans de macronisme, de matraquage, de réformes imposées et de mépris de classe ne s'en étaient pas aperçus. Et ceux qui attendent que ces vertus s'illustreront dans « *le rendez-vous avec la nation* » prévu en janvier risquent d'être déçus.

■ **Haut les cœurs!** – Les Français découvrent que les Jeux olympiques ne seront pas le chemin de roses qu'on leur avait annoncé : 2 000 étudiants expulsés de leurs logements pendant les épreuves, travailleurs sans papiers exploités sur les chantiers, bouquinistes chassés des quais de Seine... Voilà que l'on annonce que l'offre de transport ne sera pas au rendez-vous, que le prix du passe Navigo va exploser et que les déplacements seront de toute façon soumis à autorisation.

Les seuls à ne pas s'inquiéter de ces perspectives plutôt sombres, ce sont les hôteliers et restaurateurs qui, dans un communiqué du 10 janvier, demandent que l'on mette fin à la « *communication anxigène* » qui se répand dans les médias. Quand on a sous les yeux les prix que ces braves gens vont pratiquer l'été prochain, on comprend mieux que pour eux « *les Jeux doivent rester une fête* » !

■ **Devinette.** – On peut diriger la future liste du PS aux européennes et ne pas manquer d'humour. À un journaliste qui l'interrogeait sur le futur Premier ministre, Raphaël Gluksmann a fait cette réponse savoureuse : « *Je connais déjà son nom : ce sera Emmanuel Macron* ». Bien vu, même si la question était assez facile !

■ **Mayotte.** – Rien ne sera épargné à nos compatriotes mahorais. Gérald Darmanin ayant mis fin à l'opération Wuambushu, les bandes comoriennes plongent à nouveau l'île aux parfums dans l'extrême violence.

La crise de l'eau se poursuit, les familles subissent une coupure d'eau tous les deux jours et, pour ne rien arranger, elles sont maintenant confrontées à une pénurie de gaz. Et, bien sûr, l'État estime que, comme pour l'eau, cette situation était imprévisible !

■ **Sous-marins fantômes.** – L'Australie commence à regretter d'avoir mis fin au « *contrat du siècle* » avec la France. Selon le *Guardian* de Londres, le prix à payer pour les sous-marins nucléaires promis par les États-Unis et le Royaume-Uni dans le cadre de la fameuse alliance Aukus ne cesse de grimper (il est passé de 269 à 368 milliards de dollars en un an, alors qu'on est encore en phase d'étude) et les chantiers navals américains et britanniques, dont les carnets de commandes sont pleins, ne sont pas sûrs de pouvoir honorer la commande australienne. À Canberra, on envisagerait de se tourner à nouveau vers Paris. La présence du ministre australien lors du récent sommet des ministres de la Défense du Pacifique Sud, début décembre à Nouméa, sous présidence française, est peut-être le signe de ce rapprochement.

HUBERT DE MARANS.

# Urbanisme et spéculation

**Le marché foncier et immobilier des grandes métropoles est passé sous l'influence de très puissants groupes financiers. Cela provoque de graves perturbations sociales et économiques.**

La spéculation foncière et immobilière n'est pas nouvelle, mais elle était essentiellement le fait de multiples professionnels (marchands de biens, promoteurs, constructeurs) nationaux qui concouraient tant bien que mal, dans un cadre réglementé, à un équilibre entre l'offre et la demande de logements et de locaux professionnels et donc à une relative stabilité des prix.

Mais depuis une trentaine d'années, ce marché est sous la coupe des gestionnaires d'actifs. Ces mastodontes financiers (fonds de pension ou d'investissements le plus souvent anglo-saxons) investissent dans les grandes métropoles, avec le soutien des autorités locales, dans le cadre de grandes opérations de rénovation urbaine, plus ou moins justifiées dans leur principe mais critiquables par leur caractère fortement spéculatif. Celles-ci sont de moins en moins bien acceptées par les populations des quartiers concernés car elles créent une financiarisation directement responsable d'une mono-



**Aménagement du quartier de La Part-Dieu à Lyon en 2018.** L'urbanisme a toujours attiré les grands groupes financiers.

WIKIPEDIA, PHOTO : BENOÎT PRIEUR.

présentation sociale (« *gentrification* ») due à la flambée des prix qui les accompagne inmanquablement.

Ainsi, à Marseille, le chantier de la rue de la République (qui s'inscrit dans le cadre de la vaste opération Euroméditerranée) a suscité une vive opposition locale. Avec l'appui de l'association Un Centre-ville pour tous (CVPT), les collectifs de locataires et d'associations d'habitants ont lutté contre les tentatives d'éviction menées à coups de non-renouvellement des baux et d'intimidation des locataires. Dans un premier temps, ils ont partiellement gagné leur bataille juridique en obtenant

une obligation de relogement par les propriétaires et la vente d'immeubles à des organismes HLM pour qu'une partie de ces locataires y soient relogés. Mais l'association ne s'est pas arrêtée là : après la publication d'une enquête sur les stratégies et les montages fiscaux de ces gestionnaires d'actifs, ainsi que sur la vacance des commerces de rez-de-chaussée et des logements qu'ils possèdent encore, elle a clairement établi que la réhabilitation « a été une opération de spéculation financière, soumise à la dictature du taux de profit, au mépris des habitants, entreprises, acteurs culturels et commerçants initiaux ».

À Paris, dans le troisième arrondissement, une opération menée par le fonds géant Blackstone pour réaliser 24 000 m<sup>2</sup> de bureaux a provoqué une levée de boucliers, soutenue par les élus communistes et écologistes, contre la mairie de Paris qui argue que ce projet « permet de maintenir et ramener au cœur de Paris des entreprises que l'on avait vues partir en banlieue ces dernières années » (ce qui en dit long sur la nocivité de la concurrence entre territoires...). Et c'est ainsi que ce soutien municipal a permis à Blackstone de revendre l'opération achevée en 2018 à la compagnie d'assurances Generali pour trois fois le prix d'achat !

Il est impératif et urgent d'élaborer, dans le cadre national d'une planification pensée, concertée et bien construite, un plan « *Urbanisme, logement et mixité sociale* » pour mettre fin à ces dérives qui ne font qu'accroître la paupérisation et l'archipélisation sociale et économique de notre pays pour le seul profit d'une oligarchie cynique et dénuée de tout scrupule. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

► **Antoine Guironnet et Ludovic Halbert, *L'Empire urbain de la finance. Pouvoirs et inégalités dans le capitalisme de gestion d'actifs*, Éditions Amsterdam, 2023.**

## La quinzaine sociale

■ **Dialogue social.** – Suite à la réunion du 12 juillet 2023, entre les partenaires sociaux et Élisabeth Borne, destinée à renouer le contact après la contestation de la réforme des retraites et à fixer l'agenda social des mois à venir, organisations syndicales et patronales ont entamé le 22 décembre un nouveau cycle de négociations.

Les thèmes des discussions retenus par celle qui était encore Premier ministre et validés par les représentants des salariés et des employeurs sont la mise en place d'un compte épargne-temps universel (Cetu), l'emploi des seniors et les parcours professionnels, dans un contexte où l'âge de départ à la retraite a été repoussé de deux ans.

L'enjeu devait être, pour les partenaires sociaux, de démontrer qu'ils sont capables de parvenir à un accord ; l'enjeu pour le gou-

vernement était de relancer le dialogue social au point mort depuis 2017.

Les discussions devraient se terminer fin mars. Reste à voir si ces thématiques – éloignées des préoccupations de nos concitoyens, plus soucieux de leur fiche de paie – demeurent d'actualité après la nomination du nouveau gouvernement. On pourrait être rapidement fixé sur ses intentions puisque Gabriel Attal recevait, le 11 janvier, « les forces vives de la nation ».

■ **Agriculteurs européens.** – La FNSEA a fait part, le 10 janvier, de son soutien aux agriculteurs allemands dont les tracteurs bloquaient l'accès des autoroutes du pays pour protester contre les réductions des subventions accordées à leur secteur pour le gazole et les véhicules agricoles.

Depuis le début de 2023, plusieurs pays européens, dont la

France, sont confrontés à la grogne des agriculteurs. En Pologne, en Hongrie, en Slovaquie et en Roumanie, des producteurs se sont élevés à plusieurs reprises contre l'importation de blé et d'autres denrées alimentaires en provenance d'Ukraine, exemptée de droits de douane depuis le conflit avec la Russie. Aux Pays-Bas, le BBB (Mouvement agriculteur-citoyen qui se veut le représentant du monde rural) a fait une entrée en force au Sénat en mars, suite à son opposition à un plan de limitation des émissions d'azote, notamment via la réduction du cheptel.

Pour Armand Rousseau, président de la FNSEA, « ces mouvements ont tous les mêmes ferments : l'incompréhension grandissante entre la réalité de la pratique du métier d'agriculteur sur le terrain et les décisions administratives centralisées, qu'elles soient à Bruxelles ou dans les capitales européennes ».

■ **Lutte contre l'inflation.** – Publié le 11 janvier, un rapport du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA, instance placée auprès du Premier ministre, notamment pour apporter aux pouvoirs publics une expertise sur les questions liées à la famille, à l'enfance et à l'adaptation de la société au vieillissement) préconise d'indexer « automatiquement » les prestations sociales et familiales lorsque l'inflation dépasse 2 %.

Cette proposition se fonde sur un constat : les mesures exceptionnelles – et coûteuses à mettre en œuvre, comme l'indemnité inflation ou le chèque énergie – de soutien aux ménages, adoptées en 2021 et 2022, n'ont pas suffi à maintenir le pouvoir d'achat des familles alors que la mesure la plus efficace a été la revalorisation des prestations sociales et familiales.

NICOLAS PALUMBO.

Séries télévisées et politique font apparemment bon ménage... surtout quand elles traduisent en fiction la vie politique, moins quand les politiques y cherchent une inspiration qui leur manque.

## Les politiques et la fiction

PAR GAËL BRUSTIER

Les séries télévisées font partie du quotidien de nos concitoyens. « *Addictives* », elles se sont développées au fil des ans et irriguent nombre de foyers. Chronophages, elles tendent à se substituer au septième art et donc aux séances de cinéma. La politique fait appel à l'imaginaire. La fiction emprunte parfois de façon troublante à la politique. Ainsi, *Wag the dog* (*Des hommes d'influence*, 1997) avec Dustin Hoffman et Robert de Niro contait une entreprise géante de diversion politique inventant une guerre aux confins de l'Europe pour dédouaner un président embarrassé par une affaire de mœurs. Un an avant la comparution de Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky et deux ans avant les bombardements de la Serbie, le film revêtait une dimension quasi prophétique. *The Young Pope*, la série relative à l'univers du Vatican réussit à captiver un public peu au fait du fonctionnement de l'institution ecclésiastique. Réalisée par Paolo Sorrentino (*Il divo*, *La grande bellezza*, *Loro*, notamment), la série réunit de grandes figures du septième art américain, français et italien. *The New Pope* la prolonge, pour une deuxième saison. Le recrutement actuel des jeunes cadres politiques en devenant, au centre macroniste et à gauche en particulier, pâtit désormais d'une absence de culture politique transmise par la formation militante. Peu d'écoles de formation militante ont subsisté au fil des ans et des décennies.

**L'Europe des parlementaires à nu.** – *Parlement* et ses trois saisons, produites par Cinétévé, est un exemple de réussite à la fois didactique et humoristique. Écrite notamment par Noé Debré, la série mêle un saisissant réalisme sur la vie du Parlement européen et un humour constant, notamment du fait du rôle de Philippe Duquesne, à l'aise en parlementaire européen totalement perdu et inhibé dans la machinerie du Parlement. Très fidèle dans la description de cet immense bazar que sont le Parlement de Strasbourg et la Commission européenne à Bruxelles, la série ne se veut absolument pas eurosceptique mais laisse l'impression d'une forme de légèreté de l'institution face à l'Histoire dans sa lourdeur bureaucratique.

**La quête de « récit », placebo du politique.** – Là où le problème affleure, c'est certainement lorsque les acteurs politiques, en panne d'inspiration, cherchent dans la fiction télévisuelle et les séries une sorte de canevas à leur propre action. Il est vrai



Affiche de la série *Baron noir*. Plus vraie que nature !

que l'époque n'étant pas épique, il faut bien chercher une inspiration par défaut, un ersatz de mission à s'inventer, pour justifier à ses propres yeux son action « politique ».

La quête de « récit » est omniprésente mais la projection dans le temps long est totalement absente. Les écrits de Gramsci ne sont jamais lus mais toujours abondamment revendiqués. On constate ainsi que, de façon croissante, les interventions des parlementaires s'inspirent de leur expérience personnelle, de leur vie de famille, de leur rôle de parents avec une incapacité constante à transcender leur vie personnelle et donc à se faire représentants de la nation. On l'a vu de façon spectaculaire avec Rachel Keke ou Aurore Bergé, parlant d'elles ou de leur famille dans des débats parlementaires, transformant l'Assemblée en groupe de parole. Le succès des séries politiques tranche franchement avec l'apathie des citoyens pour la politique et les élections.

**Baron noir : la série made in France.** – Ancien de Sciences Po Strasbourg, Éric Benzekri s'est imposé comme un maître dans l'art de créer des séries politiques en France, après avoir été lui-même un militant de très bon niveau au Parti socialiste. C'est lui qui est à l'origine de *Baron noir*, avec Kad Merad notamment. Il y injecte nombre de situations vécues. Formé à l'école de la Gauche socialiste, le courant rassemblant Marie-Noëlle Lienemann, Ju-

lien Dray et Jean-Luc Mélenchon, il a en effet participé à la vie de la galaxie socialiste pendant deux décennies. Animateur de l'UNEF-ID à Strasbourg, il n'a pas oublié de donner à la présidente de la République de la série, Amélie Dorendeau, le patronyme du directeur de l'IEP à l'époque. Le titre *Baron noir* est inspiré du surnom donné à Julien Dray au moment de la grève des infirmières de l'automne 1988. Jeune député socialiste, il prodiguait alors moult conseils téléphoniques aux protestataires. Les séries construites par Benzekri ont cette particularité de semer au fil des épisodes des références historico-politiques récentes qui, hélas, ne sont pas perçues par l'ensemble du public, qui demeure néanmoins captivé. S'il s'agit d'*entertainment*, nombre de logiques du scénario et de scènes sont réalistes et traduisent des biais, des penchants et des travers de la vie politique.

**Séries politiques américaines et confusion des esprits.** – Les séries françaises sont bien informées sur les mœurs politiques nationales comme les séries américaines le sont de la culture politique des États-Unis. Le problème peut venir d'une fascination de notre personnel politique pour ces dernières – les nouvelles générations politiques, à la fois hypnotisées par Netflix et consorts, et totalement et volontairement ignares en matière de culture politique et historique française et européenne. Les séries américaines, si elles sont prises pour un socle et non pour une distraction, mènent vite à des erreurs d'analyse ou de comportement. Ainsi, *La République en marche* avait singé les États-Unis en désignant un *whip* au sein de son groupe parlementaire. Révélatrice d'une puérité décomplexée de ses membres, cette appellation était vraisemblablement moins inspirée d'une connaissance des droits constitutionnels anglo-saxons que de visionnages ébahis de *House of Cards* ou de *The West Wing*. Cet aveu de fascination pour un système politique étranger, la propension à l'imitation pataude ou à la singerie pure et simple font considérer nombre d'acteurs du système politique actuel par le prisme du conternant ou du ridicule.

Que la fiction s'inspire de la politique est un fait. Ce qui semble plus contestable, c'est que la politique singe la fiction. Il manque, en vérité, dans notre vie politique, une solide culture historique commune ou collective, quelques phares et quelques balises pour pouvoir bâtir un champ politique inspirant confiance au citoyen et à l'électeur. ■

# Pologne : le triomphe de l'ambiguïté

**Le retour au pouvoir de Donald Tusk en Pologne montre son sens de la manœuvre politique. Mais ce libéral peut-il s'entendre avec des forces de gauche ?**

Le 12 décembre 2023, Donald Tusk qui avait dirigé le gouvernement polonais de 2007 à 2014 et présidé le Conseil des chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne de 2014 à 2019, a été investi président du Conseil par la Diète polonaise et, le lendemain, a vu son gouvernement obtenir le soutien de cette assemblée. Ce retour est le fruit de la défaite de la coalition gouvernementale conservatrice au pouvoir lors des élections législatives et sénatoriales du 15 octobre 2023. Certes, le PiS a obtenu le plus important score en termes de voix et de sièges (35,38 % des voix et 194 sièges) mais, même avec l'apport des 18 députés de la coalition d'extrême droite dirigée par Krzysztof Bosak, il restait loin des 231 sièges nécessaires pour obtenir la majorité. Au contraire, l'union de la Coalition civique (KO) menée par Donald Tusk (30,70 % des voix et 157 députés), de la Troisième voie de Władysław Kosiniak-Kamysz et Szymon Hołownia (14,40 % des voix et 65 élus) et de



Le Premier ministre Donald Tusk. Sa cohabitation avec le président nationaliste, Andrej Duda, sera difficile.

La Gauche conduite par Włodzimierz Czarzasty et Robert Biedroń (8,61 % des voix et 26 sièges) a offert à ces trois mouvements coalisés une confortable majorité à la Diète. La nouvelle coalition gouvernementale a obtenu aussi 65 des 100 sièges du Sénat.

Ces élections ont été marquées par un fort taux de participation (74 %), le plus fort depuis l'instauration de la démocratie en 1989. Il est même supérieur de 14 points à celui de 2019.

Le résultat est le fruit d'une forte mobilisation des femmes

et des jeunes contre les lois sociales votées par le précédent gouvernement de M. Morawiecki, tant sur l'avortement que sur la réforme de la justice ou le fonctionnement des médias publics. Il est aussi le fruit d'une volonté de rapprochement avec l'UE d'une partie de la population. Il est intéressant de constater que ce sont les parties septentrionale et occidentale du pays qui ont majoritairement voté pour les partis victorieux, c'est-à-dire celles qui sont au contact de l'Allemagne et de la mer du Nord, le poumon de l'UE.

## Voix étrangères

■ **Un plan B allemand.** – B comme Bombe. Le quotidien allemand *Die Welt* a publié le 4 janvier un long entretien sur la guerre en Ukraine avec un politologue spécialiste de la théorie de la guerre, professeur émérite de l'université Humboldt de Berlin, historien de la Première Guerre mondiale et de la guerre de Trente Ans.

Herfried Münkler, dont un seul ouvrage sur plus d'une vingtaine a été traduit en français (*Les Guerres nouvelles*, Alvik, 2003), a beaucoup écrit sur la place nouvelle qui reviendrait aux Allemands au centre de l'Europe comme puissance économique, laquelle devrait, selon lui, se traduire en puissance stratégique. Après une analyse sombre et lucide des combats en Ukraine, à l'avantage de la Russie, l'historien est interrogé sur un éventuel plan B dans l'hypothèse où l'Amérique lâcherait l'Europe en cas

d'élection de Donald Trump. Comment les Européens réussiraient-ils à faire face seuls au défi russe ? Comment parviendraient-ils à assurer seuls leur défense, y compris celle de l'Ukraine ?

C'est là que se posera à nouveau la question allemande, répond ce spécialiste reconnu de Machiavel et de Clausewitz : l'Allemagne sera-t-elle acceptée par ses voisins comme puissance militaire de premier plan ?

Question suivante : « *Quid de la dissuasion nucléaire ?* » Réponse : « *La Pologne et les pays baltes, au vu de leurs expériences passées, douteront probablement de pouvoir compter sur les promesses britanniques et françaises en cas de chantage nucléaire de la part de la Russie. C'est pourquoi ils ont toujours misé sur les États-Unis. En ce sens, il y a tout lieu de franchir le pas décisif et de mettre en place une capacité de dissuasion nucléaire véritablement européenne.* » Question : « *Qu'est-ce que cela signifie*

*concrètement ?* » Réponse : « *Cela signifie que les États du Triangle de Weimar, à savoir la France, l'Allemagne, la Pologne, plus deux pays du sud de l'Europe, l'Espagne et l'Italie, disposent d'armes nucléaires avec un pouvoir de décision commun : la valise au bouton rouge circule entre les États mentionnés. La bombe atomique européenne constituerait un pas décisif vers une autonomie stratégique et une force de dissuasion propre, une force qui devrait être mise en place au plus vite.* »

Herfried Münkler voit la dissuasion nucléaire en plein essor : Iran, Arabie saoudite, Turquie : « *Tout porte donc à croire que les Européens acquerront rapidement une capacité nucléaire dont ils seront les seuls détenteurs.* »

La traduction française de ses propos est assurée par LÉNA, réseau de journalisme européen, et reprise par le quotidien belge *Le Soir*.

Y. L. M.

Pour autant, les années à venir ne seront pas nécessairement faciles pour le nouveau gouvernement. Le président de la République Andrzej Duda, issu du PiS, dispose d'un droit de veto législatif et il ne manquera certainement pas de s'en servir jusqu'en 2025, date de la fin de son mandat. Par ailleurs, le nouveau chef du gouvernement s'est engagé à maintenir la politique sociale généreuse mise en place par les précédents gouvernements du PiS, notamment en matière d'allocations familiales. Or, lors de son précédent passage au pouvoir, Donald Tusk n'avait pas hésité à instaurer la retraite à 67 ans, à développer les contrats de travail précaires, l'orthodoxie budgétaire, les bas salaires : l'Europe sociale en somme. ■

MARC SÉVRIEN.

## Les Faits marquants

■ **Allemagne.** – Dans une réunion discrète tenue à Potsdam en novembre 2023 par la formation d'extrême droite AfD, des intervenants néonazis invités par des cadres du parti auraient proposé un plan de remigration vers l'Afrique de citoyens d'origine étrangère non assimilés. L'AfD est aujourd'hui au coude-à-coude avec la CDU, en tête des sondages pour les élections européennes.

■ **Bhoutan.** – Le Parti démocratique populaire (libéral-progressiste) conduit par l'ancien Premier ministre Tshering Tobgay (2013-2018) a remporté le second tour des élections législatives. Selon les résultats proclamés le 10 janvier par la commission électorale, ses candidats ont raflé 30 des 47 sièges du Parlement. L'opposition, représentée par le tout jeune Parti tendrel du Bhoutan (centre) remporte les 17 autres sièges.

■ **Équateur.** – Le 7 janvier, Adolfo Macia, chef du gang des Choneros et ennemi public n° 1, s'est évadé de prison. Le 9 janvier, le président Daniel Noboa a reconnu le pays en situation de « *conflit armé interne* » et déclaré l'état d'urgence pour répondre aux opérations lancées par les gangs rivaux de narcotrafiants : prises d'otage, règlements de comptes, mutineries dans les prisons, enlèvements, assassinats...

CASIMIR MAZET.

Nationaliste ou communiste, le fait chinois s'impose à tous. La Chine a survécu à la Horde, à l'Empire et à la République. Elle nous survivra.

## Traduit du chinois

PAR YVES LA MARCK

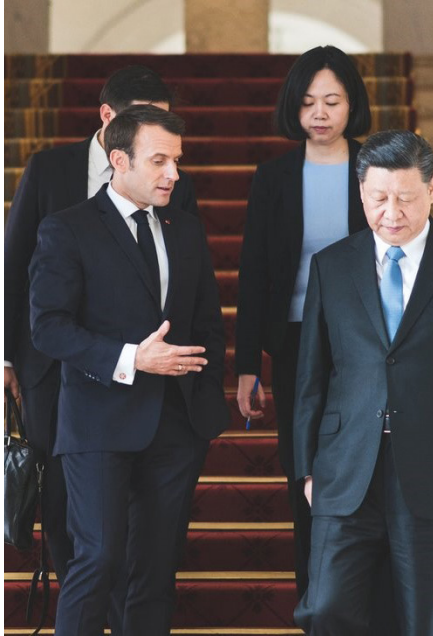
La reconnaissance de la République populaire de Chine (RPC) par la France en janvier 1964 est célébrée tous les dix ans. Le geste n'emporte pas de bénéfices concrets. Pékin ne considère pas que Paris lui ait offert un cadeau. Le général de Gaulle ne demeura pas longtemps dans l'illusion lyrique en dépit des vaticinations de Malraux qui avait pu rencontrer Mao en août 1965 dans un entretien sublimé mais creux. De Gaulle ne choisissait pas vraiment entre Chang Kai-shek et Mao Zedong. Il n'avait rencontré et ne rencontrerait jamais ni l'un ni l'autre. Il ne se rendait pas à l'évidence des critères objectifs du droit international en termes d'exercice effectif de l'autorité et de frontières. Il prenait en compte la Chine comme acteur mondial de plein exercice.

On s'est interrogé sur l'opportunité de cet acte souverain à la date de janvier 1964. On a pu ironiser sur la quasi-coïncidence avec l'inauguration de la « révolution culturelle prolétarienne » qui allait priver la relation de tout contenu pendant une décennie. Or le raisonnement de De Gaulle n'était lié qu'à son obsession du jeu nucléaire. La reconnaissance allait à la puissance atomique récente de la Chine, parallèle à celle de la France face au condominium de fait américano-soviétique pour se réserver l'exclusivité de la puissance. Elle était une réponse à l'accord de Moscou de 1963 sur l'interdiction des essais nucléaires.

Les États-Unis y viendront avec quinze ans de retard, essentiellement dus à la guerre du Vietnam. Kissinger regrettera toujours que Kennedy n'ait pas fait le même geste dès 1963. On ne refait pas l'histoire.

La présente situation est l'occasion de ce rappel du passé. À la veille de la guerre en Ukraine, Pékin pouvait considérer avoir atteint son objectif d'autonomie stratégique. Le concept est plus adapté à l'Asie qu'à l'Europe. Rompant avec sa doctrine antérieure, Pékin avait décidé de doper sa puissance nucléaire pour qu'elle rejoigne en termes de force de frappe le niveau des deux Grands. Quittant ainsi le cadre des puissances moyennes comme la France et la doctrine de la dissuasion du faible au fort, Pékin estimait être parvenu au stade où un nouveau round de négociations dites de désarmement devrait s'engager. Pékin se voyait intronisé à égalité de droits comme troisième Grand, étant entendu qu'à terme il n'en resterait plus que deux, Moscou étant tôt ou tard destiné à faire de la figuration dans ce club fermé. Pékin devait donc décrocher du reste du monde (le Sud global) et atteindre le sommet.

L'invasion de l'Ukraine a suspendu ses



Visite d'État du président chinois en mars 2019. La France fut le premier pays occidental à échanger des ambassadeurs avec la Chine communiste.

plans. À son grand désagrément. Elle doit faire bonne figure mais elle rit jaune. Elle n'a pour l'instant ni la capacité ni l'intérêt de faire autrement, c'est-à-dire induire les deux adversaires à entrer en négociations à temps pour que Xi Jinping puisse ouvrir son fameux tête-à-tête dès l'élection du nouveau président américain. Peut-être le moment viendra-t-il. Washington est pour le moment un peu effrayé à l'idée d'entrer dans un grand dialogue au sommet sino-américain incluant les armements atomiques. On se retrouve avec la même hésitation que celle que Kennedy nourrissait face à Khrouchtchev en 1961 après qu'il eut été élu sur le fameux « missile gap ». Poutine ne tient pas du tout à ce qui serait pour lui une mise à l'écart, une reconnaissance de sa disqualification relative. La situation de 1964 serait totalement inversée. En dépit du geste de De Gaulle, c'est la Chine qui était alors victime du schisme communiste et comptée pour quantité négligeable. Aujourd'hui, ce serait Poutine.

Alors que celui-ci n'a jamais digéré la défaite de l'URSS dans la guerre froide, la Chine, elle, a sauvé la voie communiste avec l'Empire. Depuis 1989, elle s'est surtout constitué une zone tampon tout autour de ses frontières : annexionniste au Tibet, en Mongolie et au Xinjiang, elle s'est acquis l'hégémonie sur les trois États d'Indochine. Elle conduit l'histoire dans le sens inverse de l'URSS. Elle remonte le temps au lieu de le descendre. Elle ne s'interdit

pas d'étendre son influence sur la Sibérie orientale jusqu'au détroit de Béring, l'Asie centrale, la chaîne de l'Himalaya, de descendre vers les mers chaudes, le golfe du Bengale. Formose (ancien nom de Taïwan), les îlots de la mer de Chine méridionale et la Corée ne sont pas des cas particuliers. Ils relèvent de la même cartographie historique.

De Gaulle imaginait-il un Yalta asiatique voire indopacifique comme on l'accrédite aujourd'hui ? Cette fois, l'on commencera par le Pacifique Nord : le Nord-Est asiatique par opposition à l'Asie du Sud-Est. L'Indochine et l'accès à l'océan Indien ne constituent plus un problème pour Pékin qui a déjà établi une base à Djibouti. Il y a plein d'associations d'États au sud-est ; aucune au nord. Au temps de De Gaulle et encore de Nixon, on considérait bien à tort que la Chine était la clé de résolution du conflit indochinois alors que c'était Moscou. Parce que, pour la guerre de Corée (1950-1953), la Chine avait été en première ligne. Plus loin encore, il faut se souvenir de la Mandchourie cogérée entre Soviétiques et Japonais à la barbe des Chinois (et du dernier empereur Puyi). Le recul de l'influence russe depuis 1989 laisse le jeu plus ouvert au nord. Pour accéder à l'Arctique et au Pacifique Nord, Pékin doit outrepasser Tokyo et Séoul autant que Moscou. C'est là que le face-à-face sino-américain est le plus frontal avec Pyongyang dans l'œil du cyclone. Les 80000 GI's se trouvent loin, de la ligne de démarcation du nord de Séoul à Okinawa. Ils ne sont pas là pour Taïwan, même si indirectement ils seraient impliqués en cas de conflit. Ce n'est que la périphérie du problème dont le cœur est au nord.

De Gaulle n'a pas eu de scrupule à sacrifier Formose. Il se doutait qu'entre Chinois, ils trouveraient une formule. Il redoutait une Troisième Guerre mondiale – et sa dérive atomique – à cause de l'escalade insensée des bombardements au Nord Vietnam. Personne n'a bougé. Les conditions internationales n'étaient nulle part réunies. On ne peut pas en dire autant aujourd'hui (cf. « le piège de Thucydide »). Des accords de désarmement sino-américains n'en sont que plus souhaitables (1). Un dialogue stratégique, plus encore. ■

(1). Dans son essai *Traduit du chinois* (Flammarion 1971), Pierre Nord imaginait une Conférence de désarmement russo-américano-européenne, qu'il situait ironiquement à Monte Carlo où il avait pris sa retraite, et où « ayant parfait sa force de dissuasion atomique, la Chine fait son entrée subtile et sournoise dans la grande guerre subversive, en essayant de dissocier ses adversaires, l'URSS et les USA ».



Carte des ambassades de France dans le monde. Quel usage la France fera-t-elle de ce précieux réseau en 2024 ?

## Monde d'hier, monde de demain

PAR DOMINIQUE DECHERF

**Le monde d'hier est fini ; le monde de demain n'est pas encore ; concentrons-nous sur celui d'aujourd'hui, le seul en notre pouvoir s'il en est. Face aux défis du moment, la diplomatie française est contrainte par une obligation de moyens et de résultats.**

**D**émographie mondiale, histoire mondiale : l'après demain ne nous appartient pas. Un chiffre brut, un pour cent de la population mondiale que serait la population française, n'est, comme celui de l'âge à l'état civil, qu'un critère subjectif. La fin d'un cycle, celui ouvert à la fin de la Seconde Guerre mondiale (« Yalta, Bandung, Alger », fin des empires, fin de la guerre froide, fin des idéologies), continue de nous poursuivre, empêchant sans doute le nouveau d'émerger. Vieille Europe, vieux monde, comme à la fin de ses *Mémoires de guerre*, de Gaulle, déjà président de la Nouvelle République, épiloquait sur : « *Vieille terre, vieille France, vieil homme* ».

Sans cesser de scruter l'horizon tel le veilleur guettant l'aurore, arrêtons-nous aux échéances déjà connues en 2024 : **les élections, européennes, britanniques et américaines.**

– *Européennes.* Les premières interrogent sur notre poids dans l'assemblée de Strasbourg et, par voie de conséquence, dans la Commission de Bruxelles. Le principat de Jacques Delors ne fut possible que parce que la France de Mitterrand pesait encore comme « grande nation » et que le Parlement européen était une simple chambre d'écho. Les rapports se sont inversés : la voix de la France dans les conseils européens est devenue quasi inaudible ; le Par-

lement de Strasbourg a gagné en autorité. Or nos représentants pèsent encore moins, éparpillés entre cinq groupes politiques sans en dominer aucun, au contraire des Allemands qui contrôlent solidement les deux principaux à l'image de leurs propres partis de coalition au Bundestag. Notre configuration partisane particulière fait que nous ne nous reflétons pas à Strasbourg dont le miroir est si déformant. Or il existe une relation singulière entre Parlement et techno-bureaucratie bruxelloise. La colonne vertébrale de la Commission était française depuis sa création grâce aux grands directeurs, français pour la plupart. Plus parlementaristes, les Allemands, Néerlandais et Britanniques surent conquérir les places et s'y installer solidement.

– *Britanniques.* Quel poids à Strasbourg va de pair, pour ce qui nous concerne, non pas avec quelle relation à Berlin mais quelle entente cordiale avec Londres ? Après avoir joué les méchants et les dindons de la farce dans la négociation du Brexit (merci, M. Barnier), la perspective d'un gouvernement travailliste qui, sans revenir sur le vote de 2016, cherchera de nouvelles entrées en Europe, ne saurait nous laisser indifférents. Le meilleur allié sur le continent de Keir Starmer sera-t-il le chancelier social-démocrate ou le locataire de l'Élysée ? À moins que Joe Biden ne soit réélu.

– *Américaines.* Les Européens auront plutôt à se penser sans les Américains, irrémédiablement engagés sur une pente isolationniste. Les Britanniques furent les premiers à pâtir de la fin des « *relations privilégiées* ». Les Français doivent aussi faire leur deuil, comme les Anglais, de toute idée de directoire atlantique ou multipolaire au sens des « *cinq grands* » du Conseil de sécurité de l'ONU. Il n'y a plus de place pour une gouvernance copartagée de la planète, mais un monde d'une infinité de joueurs où chacun mise ce qu'il peut, bluffe, surjoue sa main tout en essayant de ne pas être découvert.

**Obligation de moyens.** – Quelles sont nos cartes ? L'énumération est non exhaustive mais par ordre de priorité :

– *L'armée.* Clairement identifiée dans ces colonnes, l'armée a toujours été une manière pour la France de se définir dans le monde et le monde de l'identifier comme telle. Ce n'est vrai que de quelques pays moyens à travers le monde. C'est encore le cas pour le Royaume-Uni.

– *La finance.* L'or français a largement circulé avant la Première Guerre mondiale, concurrentement avec les produits financiers de la City. La crise des paiements internationaux fut au cœur des problèmes de l'entre-deux-guerres. La refonte du système de Bretton Woods avait déjà été mise

à l'ordre du jour par de Gaulle sans jamais avoir été réellement entreprise. Le projet dépasse de loin la réforme de l'aide au développement où s'embourbent les agences, notre AFD en tête. Encore faudrait-il générer des excédents de balance des paiements.

– *Le droit.* Si les risques de judiciarisation sont indéniables, la cause en est souvent mal identifiée : ce n'est pas par abus de droit mais par déficit des politiques. Il ne faut pas abandonner le terrain du droit disputé entre *common law* et droit romano-germanique. Il semble que nous ayons perdu une bataille mais pas la guerre, alors même que les Anglais s'en disent les premières victimes.

Aucune cohérence n'émerge entre ces trois plans qui dépendent d'acteurs différents et presque sans communication entre eux. Il manque en effet un fil conducteur qui revient à la diplomatie. Or celle-ci a été jetée avec l'eau du bain. Ses hommes et femmes marginalisés, ses corps supprimés, son ministère – *le Département* – vassalisé, sa grammaire sacrifiée au profit du globish ; le monde entier regrette l'effacement de *la Carrière* là où beaucoup l'avaient prise pour modèle, une école d'excellence et de référence. Elle survient à contretemps alors que la mondialisation suscite « *la revanche des contextes* » (J.-P. Olivier de Sardan). La France spécialement n'a pas la capacité de mondialiser, de standardiser toutes ses approches internationales. Elle ne dispose que de moyens limités de localisation, de liens spécifiques, d'adresses identifiées, où compter encore, faire une différence, obtenir des résultats.

**Obligation de résultats.** – Il n'y a pas de politique qui tienne qui accumule les échecs. Une politique étrangère ne se suffit pas de coups d'éclat, de succès sans lendemain. Une politique doit réussir.

Aujourd'hui, dans les conditions ainsi décrites, comment réussir, quelles sont les modalités de l'efficacité ? J'en citerai trois principales : imposer la diplomatie commune ; suivre l'exemple turc ; inverser l'immigration.

– *Imposer la diplomatie commune.* À la fin de son sympathique ouvrage écrit entre Vienne, Bruxelles et Oslo (1), Caroline de Gruyter conclut : « *Hormis la suppression du veto en politique étrangère, aucune règle vraiment nouvelle n'est nécessaire pour améliorer le fonctionnement de l'Europe. Les soubresauts du système ne proviennent pas de ses règles, mais du manque de volonté politique des États membres.* » Il y a pire que le veto : l'incapacité de persuader de voter ensemble sur les sujets d'importance mondiale. À l'Assemblée générale de l'ONU, les pays européens, et en leur sein les 27 membres de l'Union européenne, ne parviennent pas à voter tous dans le même sens sur ce genre de situations limites. Ainsi du conflit israélien : le 27 octobre, deux ont voté contre un cessez-le-feu, s'alignant sur les États-



Nicolas de Rivière, représentant de la France à l'ONU. La France assure depuis le 1<sup>er</sup> janvier la présidence du Conseil de sécurité.

Unis, neuf se sont abstenus, dont l'Allemagne, rejoignant le Royaume-Uni, 16 ont voté pour dont la France (2). De même, au Conseil de sécurité, Français et Britanniques ne sont pas seuls ; deux autres pays européens y siègent à leur tour comme membres non permanents, soit 4 sur 15. La France tenait la plume, comme on dit en langage onusien, pour nombre de résolutions portées par les pays africains qui n'en veulent plus. La France avait réussi à maintenir des postes de haute responsabilité comme celui de piloter les opérations de maintien de la paix – qui devrait bientôt revenir à la Chine. Or, en dépit de ces acquis, comment Paris s'y prend-il pour se sentir systématiquement en danger de minorité à Bruxelles ?

### La diplomatie française dispose de marges de manœuvre largement inexplorées.

La question n'est pas de maintenir une « *exception culturelle* » mais de rassembler une majorité qui ensuite s'impose comme loi générale, passant de diplomatie commune à diplomatie unique comme pour le marché et la monnaie. Le haut représentant à la politique extérieure et de sécurité et le Service diplomatique européen (créé et longtemps dirigé par le meilleur diplomate français, Pierre Vimont) ne représentent pas que les intérêts de la Commission dans les limites de ses compétences. Il est de *facto* l'instrument diplomatique du Conseil des chefs d'État ou de gouvernement. Depuis sa création en 2005, les « ambassadeurs » de l'Union – de toutes nationalités (plusieurs Français) – qui n'en ont que le titre *intuitu personæ* – l'Union n'étant pas un État – président néanmoins les réunions européennes d'ambassadeurs nationaux dans toutes les capitales à travers le monde, privilège qui relevait auparavant de la présidence tournante.

– *Suivre l'exemple turc.* La confusion largement entretenue entre UE et OTAN qu'entérinerait la nomination d'Ursula von der Leyen au secrétariat général de l'OTAN à la fin de son mandat bruxellois

(elle n'aurait même pas à déménager de pays, de Bruxelles à Mons) conduit à s'interroger sur la marge de manœuvre dont dispose chaque État membre de l'une et l'autre organisation. La volonté d'harmonisation fut l'une des raisons de la campagne d'adhésion de la Turquie à l'Union jusqu'en 2005. Elle fut ensuite alléguée en faveur d'une réintégration de la France dans le commandement intégré en 2009.

Ces deux projets politiques successifs, diamétralement opposés, jouèrent un rôle capital dans la détérioration des relations franco-turques. L'impact militaro-stratégique du Brexit fut minoré au regard du déplacement de la menace vers le Nord arctique et baltique. On ne saurait envisager sérieusement que la plus catastrophique ministre de la Défense de son pays arbitre les exigences accrues de l'organisation de l'Atlantique Nord vis-à-vis de ses membres et réciproquement. La guerre en Ukraine a réintroduit le flanc sud-est et donc la Turquie au cœur du dispositif de l'Alliance. Le retrait français en 1966 avait été un moyen pour de Gaulle de valoriser la France au regard de l'Allemagne à un tournant de la guerre froide. La Turquie d'Erdogan a réussi à jouer ce rôle vis-à-vis de la Russie à la faveur de la guerre en Ukraine et en mer Noire sans cesser d'appartenir à l'OTAN. Paris dispose, s'il avait plus de volonté (et moins de jalousie par rapport à ses alliés, à commencer par le Turc) d'une marge de manœuvre largement inexplorée. OTAN ne rimera pas toujours avec « *atlantisme* » quand il sera bien entendu que de l'Arctique à la Méditerranée, de Gibraltar au Spitzberg, l'Europe est « *sans rivages* » (François Perroux).

– *Inverser l'immigration.* Non pas renvoyer les immigrants chez eux, ni voir nos cerveaux émigrer vers les pays d'avenir. Mais faire servir les diasporas établies de ce côté de la Méditerranée à renforcer les collaborations avec leurs pays d'origine. Ce calcul développé par Emmanuel Macron, notamment avec un ronflant Conseil présidentiel pour l'Afrique, a largement échoué, plus de la moitié des membres des diasporas étant plus préoccupés de s'intégrer que de rester liés au pays qu'ils ont quitté, les autres, ceux qui acceptaient de s'y projeter, une fois fortune faite, étant trop décalés par rapport au contexte local (Lionel Zinsou au Bénin, Tidjane Thiam aujourd'hui en Côte d'Ivoire).

Le raisonnement peut être étendu aux Ultramarins (départements, régions, collectivités d'outre-mer), conçus comme des intermédiaires dans leurs zones respectives (Caraïbes, océan Indien, Pacifique Sud). Une attitude ouverte, sujette à la politique intérieure, pourrait relancer la dynamique internationale. ■

(1). Caroline de Gruyter, *Monde d'hier, monde de demain. Un voyage à travers l'empire des Habsbourg et l'Union européenne*, Actes Sud, 2023.

(2) La résolution a été votée par 120 voix contre 14, et 45 abstentions.

# Ces Autrichiens qui ont résisté

Voici un livre d'histoire passionnant sur un sujet méconnu voire insoupçonné en France : celui des Autrichiens qui ont dit non à Hitler.

On a en mémoire les foules de Vienne, faisant le salut nazi. Le plébiscite du 10 avril 1938 sur l'Anschluss n'a-t-il pas été ratifié à près de 100 % ? Mais ce sont des photos de propagande. Ces foules ont existé, mais l'image a été sélectionnée, et tout ce qui n'entrait pas dans le moule a été caché. Quant au référendum, il ne fut pas libre. Tout prouve que celui que le chancelier Schuschnigg avait prévu pour le 13 mars 1938, pour l'indépendance de l'Autriche, aurait dû obtenir les deux tiers des suffrages...

« Réduit à l'os » par les traités de paix, ce petit État – qui ne s'était jamais considéré comme une nation à part entière mais comme la cheville ouvrière d'un empire multinational – n'était pas équipé pour résister au déchaînement des nationalismes. En 1919, ses dirigeants sont des sociaux-démocrates au mieux internationalistes, ou se considèrent comme membres du peuple allemand, hostiles à une patrie autrichienne considérée comme une réminiscence monarchiste. Ils conserveront cette position trop longtemps.



L'historien Jean Sévillia.

Avec de nombreuses pertes de chances pour ceux qui voyaient dans l'affirmation d'une identité autrichienne, un gage de liberté pour les Autrichiens et d'équilibre pour l'Europe. À commencer par le prétendant au trône Otto de Habsbourg.

Mais bientôt les chrétiens-sociaux alliés à l'extrême droite portent au pouvoir Mgr Seipel (1922-1924 et 1926-1929), adepte de la formule « *Un peuple, deux États* ». Il doit faire face à la sécession des socialistes, à la tentation déjà fasciste ou au moins allemande de certains de ses alliés. L'ère Seipel s'achève dans la confusion.

Jean Sévillia procède à une réhabilitation du chancelier conservateur Engelbert Dollfuss (1932-1934), un « *austro-fasciste* » pour ses détracteurs, mais en fait un personnage plus complexe. Mal soutenu par Mussolini, il fut trahi par les « puissances » occidentales, que son assassinat par les nazis ne réveilla pas. La III<sup>e</sup> République, sans gouvernement dans les moments les plus dangereux, et le gouvernement de Sa Majesté, privé de soutien américain, rivalisèrent de lâcheté. Après l'Anschluss, ce furent les accords de Munich (septembre 1938) et Hitler pre-

naît les Sudètes aux Tchécoslovaques...

En Autriche, toute attitude non conforme à l'idéologie nazie fut éradiquée. Sans parler des Juifs. Alors, y eut-il une opposition, notamment dans les milieux catholiques ? 100 000 Autrichiens passèrent par les geôles de la Gestapo, 10 000 en moururent. Tous ne furent pas des résistants avérés, mais beaucoup le furent, et bien d'autres agirent par solidarité avec les boucs émissaires du nazisme. Au lendemain de la Guerre, tous les nouveaux dirigeants autrichiens étaient passés par des camps de concentration. Cela mérite d'être évalué. Le rôle des communistes notamment, qui, contrairement aux socialistes, prétendaient croire en une nation autrichienne... C'est ce que Jean Sévillia analyse, en s'appuyant sur des travaux publiés en Autriche. Il maîtrise les codes de la culture autrichienne et la raison en est expliquée dans une introduction touchante, qui devrait désarmer ceux qui auraient la tentation de faire la fine bouche devant cette histoire qui mérite d'être enfin connue chez nous. ■

FREDÉRIC AIMARD.

► Jean Sévillia, *Cette Autriche qui a dit non à Hitler, 1930-1945*, Perrin, 2023.

## Dans les revues

■ **Mer de Chine : une poudrière ?** – Alors que l'attention des médias se porte très largement sur le Proche-Orient et le conflit ukrainien, il est plus qu'opportun de s'intéresser à la mer de Chine, dont les enjeux sont multiples et dont le poids économique est majeur. Le dernier opus de la revue *Diplomatie* nous y invite à bon droit. Mer bordière constituée de deux bassins, elle est limitée selon André Louchet par le tropique du Cancer au nord, et au sud par les passages des détroits de Malacca et de Karimata. Elle est



constituée de deux ensembles : le plateau de Sunda compris entre le Vietnam, la péninsule malaise et Bornéo ; et le bassin dit « *de Chine du sud* » entre Taïwan, les Philippines et Sarawak-Brunei.

Elle joue, en effet, un rôle majeur dans les échanges internationaux et témoigne d'un rôle crucial dans l'économie mondiale en général. Outre les voies de circulation maritimes, elle recèle de très importantes réserves halieutiques, minières et d'hydrocarbures, mais participe à la mondialisation des réseaux d'information. D'après Camille Morel, depuis cinq ans, 29 nouveaux câbles sous-marins ont été mis en place et, depuis 2012, ce sont 12 000 kilomètres de câbles qui sont immergés chaque année. D'où des sommes considérables investies par des acteurs publics et privés pour leur pose et leur entretien.

La Chine occupe, dans ce domaine, une position essentielle, ne serait-ce qu'en empêchant

les opérations de maintenance, même se déroulant partiellement dans ce qu'elle affirme être sa zone économique exclusive (ZEE). Dans cet espace, la Chine pratique un double jeu. D'un côté, elle prétend contrôler 90 % de la zone, n'hésitant pas pour ce faire à violer délibérément le droit international. On se souvient des revendications chinoises sur les îles Paracels et Spratleys. D'un autre côté, elle fait pression sur les États de la région en utilisant de véritables flottes de bateaux de pêche, des navires de garde-côtes surarmés, et une marine de plus en plus puissante et déjà dotée de trois porte-avions. Sans oublier la militarisation de certains récifs.

Les États-Unis, largement supérieurs militairement, sont dans une stratégie d'endiguement maritime visant à contrebalancer les ambitions chinoises nationales et impériales : manœuvres conjointes avec des États riverains, utilisation de bases comme aux Philippines, renforcement

des capacités militaires consacrées à la région sont leurs principaux moyens d'action, une action étant cependant d'une portée limitée du fait de leur manque de vision pour la région, de leurs atterrissements et surtout d'une volonté de ne pas aller trop loin dans la logique d'affrontement, vision assez largement partagée par la Chine.

sL'Inde, le Japon, l'Australie, voire l'Allemagne et la France s'associent aux préoccupations américaines sur un mode mineur. L'ASEAN, ensemble politique régional majeur mais vieillissant, se montre incapable de faire preuve d'unité face à la Chine. Ses États membres oscillent entre opposition, hésitation et coopération, et se détournent de plus en plus de la démocratie.

R. PASTINELLI.

► *Diplomatie* n° 124, *Mer de Chine, poudrière internationale ?* Novembre-décembre 2023.

DK



Par Gérard Leclerc

## La culture, la France et l'universel

Le remplacement de Rima Abdul Malak par Rachida Dati au ministère de la rue de Valois relève de la pure manœuvre politique. Il est pour le moins problématique de lui trouver un sens culturel. On ne connaissait pas d'appétence particulière de la maire du VII<sup>e</sup> arrondissement, ancienne garde des Sceaux, pour les questions relevant de ce domaine, au demeurant essentiel. L'ancienne titulaire de la fonction avait beaucoup plus de titres pour exercer une telle mission même si l'on peut être réservé sur son orientation idéologique. On ne relève pas sans inquiétude une telle désinvolture, alors même que le pouvoir prétend concentrer son attention sur l'avenir de l'école. Il y a une étroite correspondance entre l'objet de l'enseignement et celui de la culture, qui relèvent l'un et l'autre du même souci philosophique. À ce propos, j'ai souvent cité le texte de Charles Péguy sur « la crise de l'enseignement » : « *Il n'y a jamais eu de crise de l'enseignement ; les crises de l'enseignement sont des crises de vie et sont des crises de vie elles-mêmes ; elles dénoncent, elles représentent des crises de vie partielles, éminentes qui annoncent et accusent des crises de vie générale ; ou si l'on veut les crises de vie générales, les crises de vie sociales s'aggravent, se ramassent, culminant en crises de l'enseignement, qui semblent particulières ou partielles, mais qui en réalité sont totales, parce qu'elles représentent le tout de la vie sociale...* » (texte de 1904, *Pour la rentrée*, t. 1 des œuvres complètes dans la Pléiade).

Que pourrait bien dire aujourd'hui le directeur des *Cahiers de la Quinzaine* ? Ayant été à l'école de la III<sup>e</sup> République, dont il avait tant reçu, il serait sans doute stupéfait du gouffre qui s'est créé en un siècle. Et j'ose à peine deviner sa colère devant un ministre, pourtant crédité d'une sérieuse volonté de réforme, proposer des cours d'empathie pour remédier aux mœurs sauvages des élèves. On est à mille lieues du commentaire du *Polyeucte* de Corneille et de ses délicatesses... Certes, on peut objecter à cela que ce sont les dures réalités de l'époque qui s'imposent à l'encontre d'un idéalisme hors de saison. Je me souviens de m'être heurté, il y a quelques années, à la presque totalité des directeurs d'établissements catholiques d'un département de l'Ouest, lorsque j'ai exprimé mon regret de l'abandon de la culture générale, dont j'avais bénéficié durant mes années de formation : « *Vous n'y pensez pas ! C'est aujourd'hui impossible !* » C'est donc bien la preuve que Péguy avait raison : la crise de l'enseignement, plus généralement celle de la culture, est liée à une crise générale de société. Jérôme Fourquet, en se réclamant de Norbert Elias, parle de phénomène de décivilisation. Mais alors, comment s'opposer à une dérive d'une telle ampleur ? Ne retrouve-t-on pas le procès fait par Malraux à une civilisation « *qui n'a su construire ni un temple ni un tombeau* » ?

Malraux, justement ! C'est lui qui, aux origines de la V<sup>e</sup> République, avait été engagé par son fondateur à mener un combat qui consistait à « *rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, assurer la plus vaste audience au patrimoine culturel et favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit qui l'enrichissent.* » Tel était du moins l'intitulé du décret de nomination qui instituait le nouveau ministère de la Culture, installé dans une aile du Palais royal. Le grand écrivain avait pris très au sérieux sa mission, expliquant qu'il fallait faire pour la culture ce que Jules Ferry avait fait pour l'école. *A posteriori*, cette référence au fon-

dateur de l'école publique ne peut qu'interroger. L'évident déclin de celle-ci n'explique-t-il pas le destin erratique des maisons de la culture disséminées sur le territoire national et dont le bouillon de culture produirait l'esprit soixante-huitard ? On peut porter un jugement circonspect sur la gestion du ministère, tel celui de Jean Lacouture, biographe de l'écrivain. Ses coups d'éclat sans lendemain, ses percées audacieuses suivies de brusques retraites s'apparentaient à la stratégie d'un hussard « *dont le jeune Malraux porta quelques semaines l'uniforme à Strasbourg* ».

Reste l'intention première, ne serait-ce qu'au travers du passage durable et effervescent de Jack Lang rue de Valois. Cette création unique d'une instance étatique vouée à la sauvegarde du patrimoine et à son extension n'était-elle pas digne de notre génie national ? Encore faut-il s'entendre sur son contenu. On peut craindre une rétraction dans le sens d'une étroitesse d'esprit, alors qu'il s'agit d'atteindre l'universel. Nul plus que Malraux n'en était persuadé : « *Si la qualité du monde est la matière de toute culture, la qualité de l'homme en est le but : c'est elle qui la fait, non somme de connaissances, mais héritière de grandeur...* » Nous devrions être les héritiers de la plus vieille noblesse du monde et ne pas oublier que « *Rome accueillait dans son Panthéon les dieux des vaincus* » (*Les Voix du silence*).

Culture universelle, culture française, les deux notions sont-elles compatibles ? On se souvient de la polémique soulevée par Emmanuel Macron lors de sa première campagne présidentielle : « *Il n'y a pas de culture française. Il y a une culture en France. Elle est diverse.* » Nul n'a jamais nié que notre culture soit diverse, cela n'empêche pas une unité qui se réfère d'abord à la langue qui, à travers les siècles, a donné naissance à de nouveaux surgesons littéraires, faisant preuve de fécondité et de renouveau dans la continuité d'un fleuve en mouvement. Et le même Emmanuel Macron s'est contredit sur le sujet, ne serait-ce qu'avec la restauration du château de Villers-Cotterêts devenant Cité internationale de la langue française. Une langue qu'il définissait lors de l'inauguration comme « *fondatrice de notre rapport au monde* ».

Il y a bel et bien une culture française comme il y a une culture russe et une culture chinoise. Par ailleurs, la spécificité de l'Europe est d'être constituée de nations qui sont autant d'aires originales de civilisation. Seule une conception technocratique, voire saint-simonienne, considère notre continent comme susceptible d'une unification arbitraire, arasant toutes nos différences. Mais voilà qui nous renvoie à la question posée par Jacques Ellul avec tant d'instance : culture et technique sont-elles compatibles ou n'appartiennent-elles pas à des registres tout à fait hétérogènes ? La réponse d'Ellul est sans équivoque : « *La technique ne concerne en rien le sens de la vie et récuse toute relation aux valeurs (jamais une technique n'a pu tolérer un jugement de valeur, de bien et de mal, sur ses activités). Ses critères d'existence et de fonctionnement sont qualitativement autres. Elle ne peut donner un sens à la vie, elle ne peut ouvrir sur de nouvelles valeurs.* » Accoupler les deux termes est un abus de sens et de non-sens.

On a pu accuser l'auteur du *Bluff technologique* d'exagération et d'archaïsme. Mais il faut bien convenir que le défi posé par l'existence d'une Silicon Valley exige une réponse de la part de la culture avec ses ressources inépuisables. Il s'agit alors de placer ses espoirs du côté de la renaissance des humanités ! ■

# Raisons et déraisons complotistes

**Non, les complotistes ne sont pas fous ! Ce ne sont pas non plus des idiots. Les explications pathologiques manquent de pertinence et le plus averti des scientifiques peut adhérer à des thèses simplistes dans d'autres domaines que le sien. La déraison complotiste n'est pas sans raisons.**

Pour appréhender le phénomène complotiste, le plus simple est de se jeter dans le bain – en l'occurrence par immersion dans le flux des réseaux sociaux. Rédacteur en chef de la revue *Cité* qui consacre un substantiel dossier au complotisme, Pierre-Henri Paulet nous guide sur Twitter devenu X et fait découvrir à ceux qui ne le fréquentent pas le « royaume de l'ultracréditarisme », cette manie proliférante qui consiste à donner son avis sur ce qu'on ignore. Les pourfendeurs de vaccins y croisent les dénonciateurs du monstre sioniste et il est assez drôle de voir un journaliste patenté et une dame réputée pour son expertise sur la Russie reprendre et diffuser une rumeur sur la mort de Poutine en la qualifiant comme telle – juste pour communiquer un petit frisson de plaisir.

**Un style de vie.** – Cette anecdote sur l'inconscient journalistique illustre l'un des attraits du complotisme, que souligne Sebastian Dieguez : la véracité du récit importe moins que l'assurance qu'il donne. On se sent bien dans la théorie complotiste, loin de la masse moutonnaire des ignorants. Nous avons affaire à une attitude, à un style de vie, aussi éloigné de la croyance religieuse que de l'engagement militant. Il n'y a pas d'espérance chez le complotiste, qui se satisfait d'une dénonciation – par exemple de la rotondité de la terre ou de l'efficacité du vaccin. Il n'y a pas non plus d'engagement dans une lutte selon des objectifs atteignables en termes de victoires électorales ou de conquêtes sociales.

Ces remarques sur le comportement des complotistes ne doivent pas conduire à les analyser selon des critères psychiatriques. Ceux-ci n'expliquent rien parce que les traits paranoïaques, par exemple, peuvent être aussi bien rangés parmi les causes du complotisme que recensés comme conséquences. Il faut donc élargir le champ des investigations et c'est Jérôme Grondeux qui nous permet, au cours de son entretien avec Ella Micheletti, de prendre toute la mesure du phénomène.

Sous sa forme moderne, le complotisme apparaît au début de la Révolution française lorsque certains révolutionnaires dénoncent un « complot aristocratique ». Puis les luttes entre factions seront riches d'accusations mutuelles sur les manœuvres ourdies dans l'ombre. Les



contre-révolutionnaires ne sont pas en reste : la dénonciation du « complot maçonnique » a été l'une des obsessions de la droite réactionnaire, dont on trouve encore des traces aujourd'hui. Il est inutile d'insister sur les tragiques conséquences du discours de l'extrême droite sur le « complot juif ».

**Jérôme Grondeux : « Le complotisme est une pathologie de la société de l'information ».**

**Un effort de théorisation.** – Cependant, le complotisme contemporain se signale par de fortes différences. Il prend naissance après les attentats du 11 septembre aux États-Unis, se signale par un effort de théorisation et se diffuse sur le mode de rumeurs massivement amplifiées par les réseaux sociaux, qui commencent alors leur prodigieux développement. Quant à cette diffusion, Jérôme Grondeux distingue cinq facteurs de plus ou moins grande importance :

- La sensibilité au paranormal, qui conduit à chercher le mystère qui se cacherait derrière tout événement. On peut alors s'attribuer un statut d'initié. Le caractère massif du complotisme relativise ce facteur, car le goût du mystérieux est minoritaire.

- Le faible niveau de connaissance scolaire conduit à accepter sans examen des thèses simplistes. Là encore, il importe de relativiser. L'effet Dunning-Kruger pointe l'attitude de véritables savants qui, hors de leur domaine de recherche, prennent pour argent comptant des assertions non vérifiées dans des domaines qui ne relèvent pas de leur compétence.

- La radicalité politique ou politico-religieuse, dès lors qu'elle interprète le cours du monde en termes manichéens.

- La défiance à l'égard des institutions, qui se manifeste depuis plusieurs décennies dans l'ordre politique sous la forme d'une crise de la représentativité démocratique et d'un rejet de la « gouvernance ». Lors de la pandémie de Covid-19, cette défiance a fortement touché les institutions scientifiques et ce rejet global des autorités établies a favorisé le rejet de la vaccination.

La société de l'information, dont le complotisme est l'expression pathologique. Mise en spectacle d'informations non hiérarchisées, manichéisme des analyses, occultation de certains faits, biais idéologiques : la communication radiotélévisée engendre en réaction d'autres simplismes. On voit, ces temps-ci, de vertueux censeurs de l'atlantisme médiatique gober la propagande russe, et d'autres ou les mêmes, ennemis jurés du sionisme, accorder tout crédit aux communiqués du Hamas. Il en résulte un effrayant chaos informationnel, qui favorise le discrédit de toute parole publique.

Comme les procès en populisme, les accusations de complotisme volent bas. Le monde n'est pas, ne sera jamais transparent. Il y a des négociations et des accords secrets. Il y a des ententes discrètes entre firmes industrielles et des pactes conclus entre financiers. L'enquête journalistique est faite pour dévoiler la nature et la portée de ces tractations, loin des romans qu'on écrit sur le rôle du club Bilderberg. L'accusation de complotisme relève alors de l'intimidation, afin de disqualifier les enquêteurs trop curieux.

Dans le domaine de l'action politique, la radicalité militante peut certes conduire à des interprétations paranoïaques : si nous échouons, nous, les porteurs de vérité, c'est que la puissance de l'ennemi est diabolique et qu'il a juré notre perte... On se dispense ainsi de toute autocritique. Les projets de transformation en profondeur de la société ne s'en trouvent pas condamnés, dès lors qu'ils résultent d'analyses multiples, qu'ils sont présentés de manière cohérente et qu'ils restent soumis au débat.

La voie est étroite et nous sommes tous exposés aux délires interprétatifs. Réfléchir sur le complotisme relève par conséquent d'une indispensable précaution méthodologique. ■

B. LA RICHARDAIS.

► « *Le Complot contre la pensée* », revue *Cité*, n° 4, 2<sup>e</sup> semestre 2023. Dans ce même numéro, on retrouve avec plaisir Philippe Arondel, Aloïs Lang-Rousseau, David Cayla et Frédéric Farah.

► Jérôme Grondeux : *Le Phénomène complotiste*, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2023.

# Villers-Cotterêts revit

Le château a connu de nombreuses vicissitudes jusqu'à sa récente restauration.

Vers l'an 1000, les comtes de Valois séjournent dans une maison-forte appelée Malemaison, à Villers-col-de-Rest. Bien plus tard, la proximité de la forêt de Retz incite François I<sup>er</sup> à se faire construire une résidence de chasse à Villers-Cotterêts. La construction du château débute en 1532 pour se terminer en 1556 sous le règne d'Henri II qui confie les travaux à Philibert Delorme. En 1539, François I<sup>er</sup> y signe l'ordonnance qui impose le français dans les actes administratifs et juridiques. En 1661, Louis XIV donne le château à son frère Philippe d'Orléans qui fait transformer le parc par André Le Nôtre. Le Régent, Philippe II d'Orléans, y organise une fête à l'occasion du sacre de Louis XV. Ses descendants effectuent au XVIII<sup>e</sup> siècle des remaniements concernant les intérieurs et la création d'ouvertures plus nombreuses. Le bâtiment du Jeu de paume est construit en 1767.

Lors de la Révolution, le château est transformé en caserne. En 1804, Bonaparte en fait un dépôt de mendicité. Il reste ensuite en chantier perpétuel. Selon les besoins, les espaces sont agrandis ou réduits, entraînant la destruction et la construction



Château de Villers-Cotterêts. La cour des offices, après restauration.

de murs et d'entresols. Pendant la Première Guerre mondiale, le château abrite un hôpital militaire. Il est à nouveau réquisitionné au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Délabré, il était sans affectation depuis 2014. En 2018, le château est confié par le président de la République au Centre des monuments nationaux (CMN) pour y mener le projet de restauration et de création de la Cité internationale de la langue française. L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et le service archéologique de l'Aisne

ont accompagné le CMN. Trois campagnes de fouilles ont été menées : en 2020, 2021 et 2023. Elles ont porté sur les structures du château médiéval qui avaient servi de base au logis à la Renaissance.

Le CMN a confié la maîtrise d'œuvre à Olivier Weets, architecte en chef des monuments historiques, pour les travaux sur l'immeuble classé, ainsi qu'à l'atelier parisien Projectiles, pour la scénographie. Pour les intérieurs, la restauration a conservé la trace des différentes périodes d'occupation en privilégiant les éléments Renaissance ainsi que les apports

© ALAIN SOLARI.

des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les extérieurs du logis royal ont été remis dans leur état de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment du Jeu de paume a été rénové et l'intérieur aménagé en auditorium. Le CMN a créé une verrière couvrant la cour du Jeu de paume, complétée d'un « ciel lexical » en suspension qui évoque la Cité internationale de la langue française (1) abritée par le château de Villers-Cotterêts. ■

ALAIN SOLARI.

(1) Voir *Royaliste* n° 1265 du 6 novembre 2023, « Un château pour la langue française ».

## Expositions parisiennes

■ **À la cour du prince Genji.** – Écrit au XI<sup>e</sup> siècle par la poétesse Murasaki Shikibu, le *Dit du Genji* est un roman fondateur pour la culture japonaise. L'exposition invite à se plonger dans le Japon ancien, à la découverte de l'époque Heian (794-1185) et de son art de cour, à travers estampes, peintures, kimonos, laques...

Musée Guimet. Jusqu'au 25 mars.

■ **Chana Orloff, sculpter l'époque.** – Rien ne prédestinait Chana Orloff, née en 1888 en Ukraine, à devenir une sculptrice renommée de l'École de Paris, injustement méconnue aujourd'hui. Le musée présente, en une centaine d'œuvres, la première exposition parisienne monographique qui lui est dédiée. Situé à deux pas de l'atelier qu'occupait l'artiste rue d'Assas, le musée était tout indiqué pour lui rendre hommage. Ossip Zadkine connaissait la sculptrice. Leurs parcours présentent d'ailleurs de nombreuses similitudes.

Musée Zadkine. Jusqu'au 31 mars.

■ **Le Paris de la modernité (1905-1925).** De la Belle Époque jusqu'aux Années folles, Paris attire plus que jamais les artistes du monde entier. La ville-monde est à la fois une capitale au cœur de l'innovation et le foyer d'un formidable rayonnement culturel. L'exposition présente près de 400 œuvres de Robert et Sonia Delaunay, Fernand Léger, Tamara de Lempicka, Amedeo Modigliani, Chana Orloff, Marie Vassilieff, Pablo Picasso...

Petit Palais. Jusqu'au 14 avril.

A. S.

## Roman graphique

■ **La distinction.** – Sept ans après *Carnets de thèse* et les malheurs d'une thésarde, Tiphaine Rivière passe de l'université au lycée. Dans son nouveau roman graphique, nous suivons les louables efforts d'un jeune professeur de sciences économiques et sociales (SES) désireux de faire goûter à ses élèves de terminale d'un lycée de banlieue les subtilités de la pensée de Pierre Bourdieu à travers l'un de ses maîtres-ouvrages : *La Distinction*. Pari audacieux que l'auteur aborde avec tendresse et un rien d'ironie. Le jeune professeur (appelé Kéké par ses élèves) va les bousculer gentiment dans leurs certitudes et provoquer quelques crises

familiales. Pas toujours facile d'entendre, entre la poire et le fromage, votre fille vous lire à voix haute du Bourdieu et vous expliquer qu'en fin de compte vous n'êtes rien de plus qu'un petit-bourgeois.

Reste qu'à travers le portrait de plusieurs familles de milieux différents (des bourgeois-bohèmes aux ouvriers immigrés) et leurs visions de la société, à travers aussi le portrait de quelques amours adolescentes par-delà les frontières de classe, on voit émerger chez certains élèves une volonté de remettre en cause la place qui leur est assignée, de renoncer à l'idée que décidément ce type d'études n'est pas fait pour eux, que le théâtre ou l'opéra, c'est pour « les bourgeois » et que de toute façon ils n'y compren-

dront rien.

Pourtant, les représentations ont la vie dure et Élodie rompt avec son petit ami qui frappe un autre ado s'étant permis de lui faire remarquer que sa copine était bonne et qu'il devrait la faire tourner. Oui, mais voilà : dans l'environnement familial d'Élodie, au capital culturel fort, on abhorre la violence. Et lui se trouve tout désappointé lorsqu'elle le fuit. Finalement, on se surprend à se prendre de sympathie pour ce jeune professeur idéaliste et ces gamins qui se cherchent. Accessoirement on révisé ses cours sur Bourdieu, ce qui n'est jamais totalement inutile.

ANDRÉ VIVIER.

► Tiphaine Rivière, *La Distinction*, coéd. La Découverte/Delcourt, 2023.

# Agnès de La Barre de Nanteuil

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on trouve mention de la famille de La Barre dans le Vexin normand. Leurs ancêtres sont : mousquetaire, cornette au Royal-Cravates, garde du roi, lieutenant de maréchaux, généraux, lieutenant de vaisseau, mais aussi chanoine, vicaire, curé et recteur. Alfred I<sup>er</sup> de La Barre de Nanteuil (1839-1860), zouave pontifical, est tué le 18 septembre 1860 à Castelfidardo.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle ses descendants rejoignent le mouvement de Maurras. Alfred II de La Barre de Nanteuil (1877-1914) fait partie du long martyrologe des royalistes tués à la Grande Guerre. En 1926, malgré l'interdiction pontificale, la famille reste fidèle à l'Action française et subit de plein fouet l'excommunication. Deux ans après, « *Mademoiselle de La Barre de Nanteuil, présidente des jeunes filles royalistes [de Morlaix] a été mariée à la sacristie de St-Philippe-du-Roule, en exécution des ordres de S.-E. le Cardinal Dubois...* » (1).

Le vicomte Gabriel de La Barre de Nanteuil (1891-1942), aviateur, héros de la Grande Guerre, épouse en 1921 Sabine (1899-1972), la fille d'Henry Cochin (1854-1926), député du Nord. De cette union naissent quatre filles et deux garçons. L'aînée, Agnès, a vu le jour le 17 septembre 1922 à Neuilly-sur-Seine et passe son enfance entre Paris et la Bretagne. La famille s'installe en 1937, en location, au château de Runiac, en Theix, près de Vannes.

Sa mère se souvient : « *Notre aînée, Agnès, nous donne quelques soucis : elle se montre parfois très généreuse et capable de se sacrifier pour les autres, mais ces derniers temps, je la trouve bien orgueilleuse, désobéissante...* » Cette jeune fille dissipée s'inscrit à U.C.J.F. (Unions chrétiennes de jeunes filles), rejoint les éclaireuses (scouts) et devient cheftaine des louveteaux. En 1939, à la déclaration de guerre, ayant fini ses études, elle enseigne l'anglais au collège de la Retraite à Vannes et suit des cours d'infirmière à la Croix-Rouge.

Après la débâcle (juin 1940), une partie de la famille de Nanteuil (2) s'engage dans le refus et l'insoumission. Gabriel, ancien militaire, reste en contact avec l'armée et protège les pilotes tombés en France. Par sa belle-famille, il entre en relation avec les premiers résistants de Libération-Nord. Le 19 novembre 1942, il décède d'une grave maladie. La famille déménage à Vannes, 35 rue Jeanne d'Arc, à deux pas du siège de la Gestapo. Malgré ses six enfants, Sabine prend la place de son mari et poursuit la cache des réfractaires avec le réseau Bordeaux-Loupiac, étant aidée de



Agnès de La Barre de Nanteuil (1922-1944).

sa fille aînée et de sa jeune sœur Catherine (1924-1992) : vingt à trente aviateurs seront cachés à la campagne et exfiltrés vers l'Angleterre.

**« Je donne ma vie pour mon Dieu et ma patrie... J'ai été dénoncée, mais j'ai pardonné... »**

Agnès de La Barre de Nanteuil.

L'intrépide Agnès et son amie Marie Lavenant – fille de la ferme du Saindo, à Theix, à côté du château –, travaillent également pour le deuxième bureau de l'état-major départemental de l'Armée secrète (AS). Les deux distribuent les faux papiers et aident ceux qui refusent le STO. Toujours bénévoles de la Croix-Rouge, elles participent à l'accueil des blessés à l'hôpital de Nantes après les bombardements de 1943 et envisagent de passer en Algérie.

Sans arrêt sur la brèche, Agnès fréquente aussi la clinique des augustines de Malesroit. Elle y rencontre mère Yvonne-Aimée et les sœurs qui cachent le général Louis-Alexandre Audibert (1874-1955), un chef de l'AS (3). Elle devient « Claude », son agent de liaison avec le capitaine de frégate Paul Chenailier, « colonel Maurice » (1904-1960), chef du maquis de Saint-Marcel. Elle passe et repasse devant les Allemands en cachant les consignes dans ses chaussettes ou dans le guidon de son vélo pendant qu'ils regardent ses jolies jambes...

En mars 1944, un résistant de Libération-Nord ne résiste pas aux tortures de la *Geheime Staatspolizei*. Dans la nuit du 12 au 13 mars, Agnès est en repérage, elle

cherche un terrain de largage près du maquis. Le lendemain, elle assiste à la messe chez les Frères mineurs et rentre chez elle... où l'attendent les gestapistes. Elle y est arrêtée. Lorsque ses frères et sœurs sanglotent de la voir aux mains des SS, la mère intervient : « *On ne pleure pas devant ces gens-là !* »

La jeune fille de 20 ans part pour la prison Jacques-Cartier de Rennes. Elle y est copieusement questionnée. Malgré les tortures et autres sévices, elle ne parle pas. Ses codétenues diront : « *Elle avait une telle foi qu'on ne pouvait vivre près d'elle sans espoir !* » et certaines la décrivent « *comme une sainte au beau visage* ».

Depuis le 6 juin, les Alliés, avec l'aide des résistants, chassent les nazis. Face à l'avancée des libérateurs, le 3 août 1944, les Boches décident d'évacuer Rennes. Les 2000 détenus otages sont entassés dans des wagons à bestiaux. À Langeais, l'avion anglaise (RAF) attaque le train des déportés. Les tortionnaires font descendre leurs prisonniers qui cherchent immédiatement à s'enfuir. Les gardes tirent. Agnès, blessée à l'aîne, s'effondre. Transférée à l'hôpital de Tours, elle y est mal soignée. À nouveau jetée dans un wagon, elle doit rejoindre Ravensbrück... En gare de Paray-le-Monial, le 13 août, lorsque les nazis poussent la lourde porte, ils la trouvent morte.

En 2002, Agnès de La Barre de Nanteuil est, après Jeanne d'Arc et sainte Odile, la troisième femme à donner son nom à une promotion de l'École militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan. En 2016, la 206<sup>e</sup> session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) la choisit comme marraine de promotion, mais elle n'a toujours pas droit au Panthéon de la République. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Ferdinand Paloc.)

(1). 1. Sur Alfred de Nanteuil, voir l'article de Charles Maurras (*AF* du 23 novembre 1914). Sur ce mariage semi clandestin, voir le compte rendu dans *l'AF* du 9 novembre 1928.

(2). Elle n'est pas la seule de sa famille à être déportée : son cousin Yves de La Barre de Nanteuil (1910-1991) prend le train 193 à Compiègne le 16 avril 1943 et devient le n° 26173 dans les camps.

(3). Le général Audibert, chef de l'Armée secrète pour les départements de l'Ouest, réfugié à la clinique des augustines, y est arrêté le 17 mars par les SS de la légion des autonomistes Bezen Perrot, toujours plus traîtres et nazis que bretons ! Il est déporté à Buchenwald. Son épouse Claire, née Doré-Graslin, et sa fille Geneviève, sont, elles aussi, déportées. Claire Audibert meurt gazée à Ravensbrück.

### Bibliographie :

► Odile Haumonté, *Agnès de Nanteuil et Sophie Scholl, Les Jeunes dans la Résistance*, Téqui, 2022.

► Christophe Carichon, *Agnès de Nanteuil (1922 - 1944)*, Artège, 2010.



## Brèves royales

■ **13 décembre. Pretoria.** – Appel de la présidence sud-africaine contre le jugement d'un juge de la Haute Cour de la province de Gauteng (Pretoria), Norman Davis, invalidant la reconnaissance officielle par le président Cyril Ramaphosa en octobre 2022 de l'intronisation du roi Misuzulu comme successeur du roi du peuple zoulou.

Le juge ne remet pas en cause la désignation de celui-ci selon le droit traditionnel, mais considère que la reconnaissance présidentielle n'aurait dû intervenir qu'à la suite d'une enquête diligentée par un panel de médiateurs.

La requête avait été introduite par le fils aîné de la première épouse du roi défunt, le prince Simakade, alors que le roi actuel était l'aîné de la troisième femme, de sang royal swazi.

■ **25 décembre. Londres.** – Message de Noël du roi Charles III à résonance profondément chrétienne sur le service aux autres, le respect de la Création, « *manifestation du divin* », et l'amour du prochain.

La BBC avait entrecoupé la lecture du discours de vivantes illustrations, petit bijou de communication royale.

■ **31 décembre. Copenhague.** – Abdication de la reine Margrethe, 83 ans, au profit de son fils aîné le prince Frederik qui est entré officiellement en fonction le 14 janvier, 52<sup>e</sup> anniversaire de l'accession au trône de sa mère.

La transition aura été préparée tout au long de l'année après une opération du dos de la reine en février 2023. La descendance du prince cadet Joachim avait été privée de ses titres, puis le fils aîné de Frederik, Christian, avait fêté en grande pompe, le 15 octobre, ses 18 ans et sa prochaine qualification de prince héritier.

Frederik X, 55 ans, dont l'épouse est australienne (rencontrée aux Jeux olympiques de Sydney en 2000), est d'ascendance française par son père, le comte Henri de Montpezat, prince consort, décédé en 2018. Diplômé de Harvard, grand sportif, préoccupé d'écologie, il a quatre enfants: le second, Isabella, suit immédiatement son frère dans la ligne de succession.

Le geste de la reine Margrethe pourrait être bientôt suivi par ceux des rois de Suède et de Norvège qui appartiennent à la même génération. Le roi de Danemark règne également sur les territoires autonomes du Groenland et des Îles Féroé.

MARIE-JO YORK.



© DAVID NIVIÈRE.

Le baptême du prince Alphonse, sixième enfant et troisième fils de Mgr le comte et de Mme la comtesse de Paris, a été célébré le 6 janvier dernier en la basilique Saint-Nazaire-et-Saint-Celse de Carcassonne. Comme ses frères et sœurs, le jeune prince a reçu trois parrains et trois marraines. Les marraines sont la comtesse Thibaud de Soulagès, Johanna, princesse Reuss, l'épouse du chef de famille le prince Heinrich XIV Reuss, et Madame Belmont. L'infant Dinis de Portugal, duc de Porto, le marquis de La Roche-Aymon et Régis de Pampelonne sont les parrains du petit prince.

## Hommage à Louis XVI



■ À Paris, la messe traditionnelle organisée par l'Œillet blanc à la mémoire du roi Louis XVI aura lieu le samedi 20 janvier 2024 à 11 h 00, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris 1<sup>er</sup>. Le comte de Paris a annoncé sa présence effective.

## Nouvelle Action royaliste

■ Samedi 20 janvier 2024 à 18 h : pot de rentrée de la NAR, ouvert à tous nos adhérents, abonnés et lecteurs.

■ Le congrès de la NAR aura lieu les 16 et 17 mars 2024. Nous invitons nos adhérents à réserver cette date dans leurs agendas. Le congrès est ouvert à l'ensemble des adhérents à jour de cotisations.

## Royaliste

Sommaire du n° 1271 du 15 janvier 2024.

Page 2 La pluie. Page 3 Huîtres. Un sentiment d'irrationalité. Page 4 Urbanisme et spéculation. La quinzaine sociale. Page 5 Les politiques et la fiction. Page 6 Pologne. Voix étrangères. Les Faits marquants. Page 7 Traduit du chinois. Pages 8-9 Monde d'hier, monde de demain. Page 10 Ces Autrichiens qui ont résisté. Mer de Chine. Page 11 La culture, la France et l'universel. Page 12 Raisons et déraison complottistes. Page 13 Villers-Cotterêts revit. Page 14 Agnès de Nanteuil. Page 15 Brèves royales. Réunions. Page 16 Éditorial: Gabriel Attal, produit standard.

## Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone: 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 - 5772

Publié par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Édité par SPFC-ACIP

Siret 41838214900015

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.

CPPAP n° 0324 D 84801

## Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER  TROIS MOIS (25 €)  SIX MOIS (40 €)  UN AN (65 €)  UN AN SOUTIEN (135 €)

VERSION PDF  UN AN (45 €)  UN AN SOUTIEN (55 €)

Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de Spfc-Acip.

Nom/prénom : .....

Adresse : .....

Code postal/Ville/Pays : .....

Tél. portable : ..... Courriel : .....

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

**Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON**

**Iban FR76 3000 4001 8700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX**

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

D.R.



Par Bertrand Renouvin

## Gabriel Attal, produit standard

Entonné du matin au soir par les radios et les télévisions, l'hymne à la jeunesse de Gabriel Attal prête à sourire. En lui tressant la couronne d'un prince de la communication, la haute société médiatique le reconnaît comme l'un des siens, exemplaire dans l'itinéraire qui a conduit l'élève de l'École alsacienne et de Sciences Po dans les allées du pouvoir. Avec un instinct de classe très sûr, le jeune homme a rejoint un Parti socialiste rallié depuis belle lurette au néolibéralisme avant d'entamer une belle carrière dans le sillage d'Emmanuel Macron. Lui qui aime tant travailler son image ne voit pas qu'il est typique des créatures interchangeable du bloc oligarchique, qu'on appelle aussi bloc bourgeois. Mêmes discours stéréotypés, même maîtrise de l'audiovisuel, même ambition tissée de servilité à l'égard des parrains politiques et des milieux affairistes. Comme Emmanuel Macron, Gabriel Attal et les jeunes gens de son espèce ne sont pas des aventuriers de la politique mais les produits standardisés d'un système. Somme toute, rien de plus ennuyeux.

L'ennui frôle l'accablement quand on s'aperçoit que l'apologie de la jeunesse du nouveau Premier ministre est le fait de très vieux commentateurs qui croient revivre leurs belles années – celles de la privatisation des médias, du triomphe de la communication, de la concurrence-qui-fait-baisser-les-prix, de la libre entreprise incarnée par Bernard Tapie, de la construction européenne avec Jacques Delors, de la mondialisation heureuse selon Alain Minc... Toujours installés dans leurs sinécures, ces apôtres du conformisme ne veulent pas voir que les médias sombrent chaque jour un peu plus dans le discrédit, que les citoyens n'ont jamais été dupes des malices de la communication, que le néolibéralisme engendre l'appauvrissement individuel et collectif, que l'Union européenne est devenue un monstre bureaucratique.

Or les jeunes dont la caste médiatique assure la promotion – hier Emmanuel Macron, aujourd'hui Gabriel Attal – ne sont pas de ceux qui, lucides, veulent changer le vieux monde. Au contraire ! Ils ont réussi parce qu'ils se sont coulés dans le moule oligarchique et leur seule audace a été de militer avec ténacité pour leur propre promotion. Installés dans la place, ils ont mis leur brillante intelligence au service d'une idéologie éculée qu'ils tentent d'appliquer par la voie de réformes antisociales et par la destruction méthodique de l'État. Ils n'ont pas compris que l'époque était à la démondialisation. Ils constatent la désindustrialisation sans jamais remonter aux causes de ce

désastre : la monnaie unique qui interdit les dévaluations et le libre-échange. Ils croient encore que la réduction de la protection sociale est la condition première de la compétitivité. Ces bourreaux de travail se targuent d'une compétence fondée sur la connaissance des dossiers mais les qualités du technicien, fin connaisseur des rouages de la machine administrative, ne peuvent remplacer le souci politique.

En régime oligarchique, le service de l'intérêt général est effacé par le respect des normes supérieures et des organes qui les imposent. Comme les précédentes gouvernances, celle de Gabriel Attal se pliera aux objectifs de réduction du déficit budgétaire et de l'endettement fixés par la Commission européenne, selon de nouvelles modalités que nous aurons bientôt à examiner. La nomination de l'ancien directeur du Trésor, Emmanuel Moulin, comme directeur de cabinet du Premier ministre est le signe tangible du durcissement austéritaire de la nouvelle équipe. C'est ce qui rend risible l'idée selon laquelle le nouveau Premier ministre pourrait efficacement contrer Jordan Bardella puisque ce sont les choix économiques et sociaux

### Sous les bonnes manières de M. Attal, la violence de classe.

de la macronie qui grossissent l'électorat du Rassemblement national. L'arrivée de Rachida Dati et de Catherine Vautrin ne changera rien à la donne. Toutes deux illustrent simplement la facilité des transferts d'un clan à un autre au sein de l'oligarchie et la futilité des discussions sur son aile droite et son aile gauche.

Toujours soumis aux injonctions bruxelloises et renchérissant dans la ferveur européiste jusqu'en juin, les membres de la nouvelle équipe resteront sur la scène mondiale les spectateurs de parties qui se mènent sans la France — en Europe continentale, en Afrique, au Proche-Orient — tandis qu'Emmanuel Macron continuera de jouer tous les rôles. Sauf celui qui lui est fixé par la Constitution ! Et c'est ainsi qu'ils continueront à expédier les affaires courantes, sans majorité parlementaire assurée, en espérant que tout se passera bien lors des Jeux olympiques et qu'ils pourront tirer quelque gloire sondagière de l'événement.

Leurs paris à court terme, leurs astuces communicationnelles et leurs manœuvres politiques n'effaceront pas la caractéristique principale de leurs médiocres actions. Ils gouvernent ou prétendent gouverner au mépris du bien-être et des aspirations de la majorité des Français, pour la défense des intérêts d'une classe ultra-minoritaire. Sous les amabilités langagières, la logique de confrontation violente reste à l'ordre du jour. ■

## Ne manquez pas le prochain Mercredi de la NAR

Mercredi 24 janvier à 20 h 00 dans nos locaux parisiens

**Jean-Robert Raviot**

pour son nouveau livre :

***Russie, le logiciel impérial.***

La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45).

Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée, elle s'achève vers 22 h.

Un en-cas est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions

Pour voir tous les mercredis en différé : [www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste](https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste).

Pour voir ce mercredi en direct, s'inscrire auprès de [lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr](mailto:lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr).